

Paola chute et se fracture une vertèbre

MONARCHIE

C'est le Palais royal qui l'a annoncé mercredi en début de soirée : « Suite à une chute ayant occasionné une fracture vertébrale, la reine Paola a été hospitalisée aux Cliniques universitaires Saint-Luc à Bruxelles. Fort heureusement, le traumatisme n'a pas occasionné de complication neurologique, mais la reine Paola devra bénéficier d'une rééducation de plusieurs mois. »

Tout est dans ce texte. Suite à une chute (à propos de laquelle on ne donne aucune précision), la reine Paola (79 ans) s'est fracturée une vertèbre. Elle a souhaité le communiquer pour éviter toute spéculation, mais sans fournir davantage de précisions puisque cela relève de sa vie privée.

Une fracture d'une vertèbre est évidemment particulièrement délicate, mais l'absence de « complication neurologique » signifie que la reine ne souffre d'aucune paralysie (« tout fonctionne », nous résume-t-on). Et sa vie n'est pas en danger. Il est trop tôt pour préciser la durée de l'hospitalisation (« Une semaine, une semaine et demie, deux semaines ? On ne sait pas »), mais la période de rééducation prendra, elle, on l'a dit, plusieurs mois.

Le roi Philippe est « en contact avec ses parents, il se tient bien informé », selon le Palais qui n'annonçait donc pas, hier soir, de visite de sa part à l'hôpital. Le roi Albert était par contre auprès de son épouse mercredi.

Rappelons qu'en septembre 2015, Paola avait connu une « période de repos total » suite à de l'arythmie cardiaque. ■

Ma.D.



La vie de la reine Paola n'est pas en danger. © BELGA.

L'étai de la grippe aviaire se resserre sur la Belgique

SANTÉ 200 foyers ont été découverts en Allemagne et aux Pays-Bas

- ▶ Si la grippe aviaire est de plus en plus à nos portes, la Belgique est actuellement épargnée.
- ▶ Pas de durcissement des mesures de confinement en vue.
- ▶ Mais la vigilance de tous est de mise pour détecter des cas sur notre territoire.

Alors que le nombre de foyers de grippe aviaire ne cesse d'augmenter dans les pays voisins, aucun cas de contamination de volaille d'élevage ou d'oiseau sauvage par le virus H5N8 n'a encore été signalé en Belgique. « Il y a peut-être un peu de chance, mais cela est aussi dû aux mesures de confinement de volailles prises depuis 6 semaines en Belgique et apparemment bien respectées », explique Pauline Bievez, porte-parole de Willy Borsus, ministre fédéral de l'Agriculture (MR).

Néanmoins, l'étai se resserre. Entre le 26 octobre et 25 décembre 2016, 162 foyers ont été découverts en Allemagne et 45 aux Pays-Bas dont, respectivement, 139 et 38 foyers touchant des oiseaux sauvages. Le nœud de l'épidémie serait là.

« On constate que le virus circule rapidement entre espèces migratrices. Mais on ignore encore lesquelles », explique le Pr Marius Gilbert, épidémiologiste à l'ULB. Si cela n'est pas encore établi formellement, on pense que H5N8 rend les oiseaux bien moins malades que H5N1 et que c'est cela qui favorise la propagation de H5N8. »

Parmi les 57 foyers de H5N8 recensés en France à la date du 27 décembre, 52 concernent des élevages de volaille et 5 l'avifaune sauvage. Et parmi ces derniers, deux sont à nos portes : un foyer a été signalé dans le Pas-de-Calais et l'autre dans la Manche. L'Angleterre compte d'ailleurs 4 foyers touchant les oiseaux sauvages (contre 5 au total).

H5N8 fait partie des gripes hautement pathogènes. Et les chiffres de mortalité dans les élevages révèlent une hécatombe. Dans son rapport du 26 décembre, l'ESA (plate-forme d'épidémiologie en matière de santé animale en Europe) met en garde : « Cette souche apparaît avoir une virulence inhabituelle chez les palmipèdes d'élevage. » Il a en effet été rapporté que la mortalité des oies et canards pouvait at-



Aucun cas de contamination de volaille d'élevage ou d'oiseau sauvage par le virus H5N8 n'a encore été signalé en Belgique. © REPORTERS.

teindre 70 % dans certains élevages monospécifiques.

Dans les fermes élevant exclusivement des poulets, si la mortalité peut être faible (0,06 %), elle atteint toutefois 33 % dans certains foyers. Actuellement, « la mortalité tourne autour de 20 % dans les élevages de dindes », ajoute le rapport de l'ESA, avant de préciser qu'un taux de mortalité extrêmement élevé de 99 % a été rapporté dans un foyer au Royaume-Uni.

« Éviter tout contact et isoler totalement les exploitations, c'est impossible »

PR GILBERT, ÉPIDÉMIOLOGISTE À L'ULB

Pour éviter à nos agriculteurs de subir des fortes pertes, faut-il durcir les mesures de confinement en vigueur depuis le 10 novembre en Belgique ? Pas selon le Pr Gilbert. « Les mesures actuelles sont suffisamment contraignantes et relativement efficaces. »

Les éleveurs professionnels sont ainsi tenus à des consignes de biosécurité

strictes et au confinement de leurs volailles (hormis les ratites). « Cela consiste à enfermer les animaux », précise la porte-parole du ministre Borsus, ou à mettre leurs parcours extérieurs sous filets », mesure qui comporte tout de même un risque de contamination par les fientes lâchées en vol par les oiseaux sauvages.

« Éviter tout contact et isoler totalement les exploitations, c'est impossible, particulièrement dans les élevages de plein air », souligne le Pr Gilbert avant de revenir sur une contamination mystérieuse qui a ravagé une exploitation l'an dernier aux Pays-Bas. Malgré des conditions de biosécurité drastiques, le virus aviaire s'est introduit dans cette ferme. Pour l'expliquer, on suppose qu'un visiteur aurait marché dans les fientes des oiseaux sauvages qui s'étaient posés à 2 km de là. »

Et de conclure « le risque zéro n'existe pas. Ce qu'il faut, c'est que tout le monde soit hyper attentif pour agir très vite en cas de détection de H5N8 sur notre territoire. » ■

LAETITIA THEUNIS

VIGILANCE CITOYENNE

Identifiez les cadavres d'oiseaux suspects

Du héron cendré à la tourterelle turque en passant par les corneilles, les oies cendrées et les rapaces - buses et éperviers -, le virus H5N8 a déjà contaminé 57 espèces d'oiseaux sauvages en Europe, selon le recensement réalisé par l'ESA. Pour limiter la propagation du virus, la vigilance citoyenne est de mise. Lors de balade en forêt, en bord de lac ou dans les champs, ouvrez l'œil. En cas de découverte de plus d'un cadavre d'oiseaux au même endroit (excepté pour les cygnes et les grèbes : tout cadavre doit être signalé à l'Afsca), il faut s'en inquiéter. Sans jamais les toucher, prenez des photos permettant d'identifier l'espèce et le nombre d'individus morts. Si espèce et nombre concordent avec les critères de l'Afsca, contactez sans tarder la ligne Influenza (0800/99.777).

L.T.H.

QUARTIER ARTY PRIX RÉDUIT



LONDRES

DÈS 29 € PAR TRAJET*

PRIX BASÉ SUR UN A/R OBLIGATOIRE

» VENTE FLASH »
JUSQU'AU 09.01.2017

EUROSTAR.COM

*Prix promotionnel, par personne, basé sur un trajet aller-retour obligatoire en classe Standard, soit 58 € A/R. Valable au départ de Bruxelles-Midi, Lille Europe, Calais Fréthun à destination de Londres St Pancras Int, Ebbsfleet Int ou Ashford Int. En vente du 26.12.2016 au 09.01.2017 inclus pour des voyages du 09.01.2017 au 27.03.2017 inclus. Valable certains jours et sur une sélection de dates, sous réserve de places disponibles à ce tarif. Offre disponible sur eurostar.com et dans les autres points de vente Eurostar. Plus d'informations sur eurostar.com. Eurostar International Limited, société de droit britannique enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le n°2462001. Times House, Bravingtons Walk, Londres N1 9AW, Royaume-Uni.